



KALGLACE Mg

Seau 22 kg

Sac 25 kg



**Déverglaçant
Dépoussiérant
Stabilisant des sols
Absorbeur d'humidité**

En paillette

Non corrosif et sans dioxine

Respectueux de l'environnement.

Dosage :

Déverglaçant :

Traitement préventif
(entrée des bâtiments,
ponts passages ventés) :
5 à 15 g/m².

***Anti-poussière et
stabilisation des sols :***

400 à 600g/m².

La Société des Produits de France

B.P. 3243 -03106 MONTLUCON Cedex
Tél. 04 70 28 80 88 - Fax 04 70 28 54 37
USINE & SIEGE SOCIAL : Route de Paris
- SAINT VICTOR (Allier)



KALGLACE Mg

Déverglaçant, dépoussiérant, stabilisant des sols, absorbeur d'humidité.

Propriétés

Déverglaçant jusqu'à de très basses températures. Contrairement au sel qui ne déverglace plus en dessous de -5°C , **KALGLACE Mg** empêche l'eau de se congeler jusqu'à -30°C (solution EAU + 30% de **KALGLACE Mg**).

Dégagement de chaleur au contact de la glace. Action très rapide en moins de 15 mn. Préventif longue durée, jusqu'à 5 jours d'efficacité à $40\text{g}/\text{m}^2$ sans lessivage.

Respecte les supports béton, pavés, bitume. N'est pas dangereux pour la végétation comme le sel, à condition d'éviter le surdosage. Absence totale de dioxine.

Absorbe l'humidité ambiante, en faisant un assainisseur des locaux humides, caves, sous-sols, caravanes, ateliers, magasins de stockage. Peut être utilisé en chambre froide.

Anti-poussière sur surfaces empierrées, en terre, brique pilée, béton, cendrée, dolomie, courts de tennis, terrains de sport, manèges d'équitation, chantiers, carrières, mines, etc. **KALGLACE Mg** capte l'humidité et coagule les poussières.

Améliore la "portance" des terrains, les rendant plus stables et plus élastiques (cours de tennis en terre battue, manèges d'équitation, cours d'écoles, allées, etc).

Mode d'emploi

DEVERGLAÇANT : Traitement préventif (entrée des bâtiments, ponts, passages ventés) : 5 à $15\text{g}/\text{m}^2$.

Verglas : $20\text{g}/\text{m}^2$.

Neige : 40 à $60\text{g}/\text{m}^2$.

Neige tassée et glace épaisse : 60 à $100\text{g}/\text{m}^2$.

ANTI-POUSSIÈRE ET STABILISATION DES SOLS : 400 à $600\text{g}/\text{m}^2$. Semer sur sol humidifié ou rajouter 1 volume de **KALGLACE Mg** à 2 volumes d'eau et arroser. En général, un traitement suffit pour toute une saison, sauf cas de périodes très sèches où un deuxième traitement peut s'avérer nécessaire.

Terrains de tennis : $200\text{g}/\text{m}^2$ soit 100kg pour un court. Attendre 12 à 24 h avant la réutilisation du terrain. 2 à 3 épandages par an.

ABSORPTION DE L'HUMIDITÉ : Pendre au milieu de la pièce une chaussette remplie de **KALGLACE Mg** et poser sur le sol en dessous un récipient 3 fois plus grand que la quantité de **KALGLACE Mg**. Vider régulièrement l'eau écoulée.

Précautions d'emploi

En cas de manipulation prolongée, porter des gants et des bottes.

En cas de déversement accidentel près d'arbres ou massifs, ramasser le maximum et rincer abondamment pour neutraliser définitivement l'action déshydratante du produit.

Rincer abondamment le matériel métallique après utilisation.

Conserver à l'abri de l'humidité.

Fiche de données de sécurité disponible sur : www.produits-de-france.fr ou sur simple demande.

Caractéristiques techniques

A base de Chlorure de Magnésium. Garanti sans Chlorure de Sodium (sans sel). Composants apportant un danger : néant.

Solubilité dans l'eau jusqu'à $1670\text{g}/\text{L}$ à 20°C .

pH en solution : $8,2$ à 10% .

